



FLASH INFO

Cher(e)s camarades,

Lors du CSA interrégional du vendredi 27 juin 2025, le bureau Interrégional de Rennes a fait intervenir un expert de terrain au sujet de la charte des temps PREJ et ESR. Toujours au plus près du terrain notre organisation syndicale a profité de ce moment d'échange avec l'administration pour faire remonter les inquiétudes quant au calibre de l'arme qui sera délivré aux agents ESR qui auront pour mission de sécuriser les convois les plus sensibles.

Pour **FO Justice** il n'est pas entendable d'armer les agents avec une carabine de 9mm alors qu'en face, la voyoucratie prête à tout, s'équipe avec des armes de guerre ! **FO Justice** a réclamé encore une fois à ce que les agents ESR soient équipés d'arme à calibre 5.56 pour pouvoir faire face à la menace !

Mettre en place les ESR, OUI mais dans quelles conditions ?

FO Justice l'a dit lors de cette réunion, si les conditions humaines et matériels ne sont pas réunies pour que le déploiement se fasse dans de bonnes conditions, l'administration va se retrouver face à une vague de démission dans cette fonction !

Notre organisation syndicale a également exigé que les ESR soient rapidement dotés de fumigènes, outils utilisés lors des formations afin de pouvoir créer des évacuations d'urgence ! Cette demande a été validée par l'ARPEJ tout comme notre demande de dotation de cotes pour les agents ESR qui a été expressément validée par le directeur interrégional !

Quand notre expert **FO Justice ESR** a obtenu les côtes et les faveurs de l'administration sur le matériel, l'UFAP vexée de ne pas maîtriser le sujet a exigé que tout soit reporté en réunion spécifique ESR.

Une manœuvre dérisoire pour combler le vide leur ignorance et de leur incompetence. Monsieur le directeur interrégional si vous voulez parler efficacement des sujets de terrain c'est bien avec FO Justice qu'il faut travailler ! Par contre si vous voulez savoir le menu du mess du CD Caen, c'est bien avec l'UFAP qu'il faut traiter !

